

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

ADDITEX SW 46

Date de révision: 03.06.2021

Code du produit: 765030

Page 1 de 8

1. Identification**Identificateur de produit**

ADDITEX SW 46

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Lubrifiant et additif.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fabricant**

Société: ADDINOL Lube Oil GmbH
Gebäude 4609
Rue: Am Haupttor
Lieu: D-06237 Leuna
Téléphone: +49 (0) 3461 845-0
e-mail: info@addinol.de
Interlocuteur: Service technique
Internet: www.addinol.de
Service responsable: Service technique d'ADDINOL

Téléfax: +49 (0) 3461 845-555

Fournisseur

Société: ADDINOL Lube Oil GmbH
Rue: Am Haupttor, D - 06237 Leuna
Téléphone: +1 647 939 9938
e-mail: laura.nelson@addinol.de
+16479399938 available Mon - Fri, 8:00 am to 4:30 pm EST

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence:**2. Identification des dangers****Classification de la substance ou du mélange****SIMDUT 2015**

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de SIMDUT 2015.

Éléments d'étiquetage**Conseils supplémentaires**

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

Autres dangers

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

Ne pas laisser le produit épandu s'infiltrer dans le sol.

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

3. Composition/information sur les ingrédients**Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Dénomination chimique	Quantité
64742-54-7	Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic; Baseoil - unspecified	45 - < 70% (*)
64741-88-4	Distillates (petroleum), solvent-refined heavy paraffinic	10 - < 30% (*)

(*) La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

Information supplémentaire

DMSO-Extrakt < 3 %, IP 346.

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

ADDITEX SW 46

Date de révision: 03.06.2021

Code du produit: 765030

Page 2 de 8

Système de classification : la classification correspond aux listes CDN actuelles complétées par des données de la littérature et des indications des entreprises.

4. Premiers soins**Description des premiers secours****Indications générales**

Protection individuelle du premier sauveteur. Changer les vêtements imprégnés. Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

Après inhalation

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Changer les vêtements imprégnés. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion

NE PAS faire vomir.

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Aucune information disponible.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Traitement symptomatique.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie**Agents extincteurs****Agents extincteurs appropriés**

Mousse. Poudre d'extinction Dioxyde de carbone (CO₂). Eau en aérosol

Agents extincteurs inappropriés

Eau.

Dangers spécifiques du produit dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO₂). Oxydes de soufre Oxydes d'azote (NO_x) Phosphore oxydes. suie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence****Remarques générales**

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit. Eloigner toute source d'ignition. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire. Éviter tout

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

ADDITEX SW 46

Date de révision: 03.06.2021

Code du produit: 765030

Page 3 de 8

contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Observer la directive 98/24/CE pour la protection de la santé et de la sécurité des salariés en présence d'un risque présenté par des substances chimiques au poste de travail.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**Autres informations**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Section 12: Informations écologiques

Evacuation: voir rubrique 13

7. Manutention et stockage**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention****Consignes pour une manipulation sans danger**

Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre. Éviter la formation de brouillard d'huile. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais. Conserver/Stockier uniquement dans le récipient d'origine.

Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Tenir à l'écart de: Agents oxydants.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Température de stockage recommandée: 5 - 40°C

Protéger contre: forte chaleur. Radiations UV/rayonnement solaire. gel.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Paramètres de contrôle****Conseils supplémentaires**

Recommended limit value for oil mist

TWA: 5

STEL: 10

Le produit ne contient pas des quantités de composés ayant des valeurs limites d'exposition professionnelles à surveiller. Les limites sont basées sur la réglementation valide au jour de leur création.

Contrôles de l'exposition

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

ADDITEX SW 46

Date de révision: 03.06.2021

Code du produit: 765030

Page 4 de 8

**Contrôles techniques appropriés**

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques. Normes DIN/EN : DIN EN 166

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués: Normes DIN/EN : EN ISO 374

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: 480 min

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile)

Épaisseur du matériau des gants: 0.7 mm.

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: 30 min

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile)

Épaisseur du matériau des gants: 0.4 mm

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Changer les vêtements imprégnés. Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire. Protection respiratoire avec filtre contre les gaz et vapeurs organiques de type A - point d'ébullition > 65 ° C: A1: <1000 ppm; A2: <5000 ppm; A3: <10 000 ppm.

9. Propriétés physiques et chimiques**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	jaune
Odeur:	comme: Pétrole
Seuil olfactif:	non déterminé

Testé selon la méthode

pH-Valeur: non applicable

Modification d'état

Point de fusion: Aucune donnée disponible

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition: Aucune donnée disponible

et intervalle d'ébullition:

Point d'écoulement: -12 °C ASTM D 7346

Point d'éclair: 210 °C DIN EN ISO 2592

Inflammabilité

solide/liquide: Aucune donnée disponible

gaz: Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

ADDITEX SW 46

Date de révision: 03.06.2021

Code du produit: 765030

Page 5 de 8

Dangers d'explosion

Aucune donnée disponible

Limite inférieure d'explosibilité:

Aucune donnée disponible

Limite supérieure d'explosibilité:

Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation:

Aucune donnée disponible

Température d'inflammation spontanée

solide:

Aucune donnée disponible

gaz:

Aucune donnée disponible

Température de décomposition:

Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible

Tension de vapeur:

Aucune donnée disponible

Densité (à 15 °C):

0,880 g/cm³ DIN 51757

Hydrosolubilité:

pratiquement insoluble

Solubilité dans d'autres solvants

Aucune donnée disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau:

Aucune donnée disponible

Viscosité cinématique:
(à 40 °C)46,2 mm²/s ASTM D 7042

Densité de vapeur relative:

Aucune donnée disponible

Taux d'évaporation:

Aucune donnée disponible

Autres données

Aucune donnée disponible

10. Stabilité et réactivité**Réactivité**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

Stabilité chimique

Le mélange est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

Risque de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

Conditions à éviter

Cf. chapitre 7 D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Ne pas surchauffer pour éviter une décomposition thermique.

Matériaux incompatibles

Réagit avec les: Agents oxydants, fortes.

Produits de décomposition dangereuxEn cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO₂). Oxydes de soufre Oxydes d'azote (NO_x) Phosphore oxydes. suie.**11. Données toxicologiques****Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

ADDITEX SW 46

Date de révision: 03.06.2021

Code du produit: 765030

Page 6 de 8

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange non-testé.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
64742-54-7	Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic; Baseoil - unspecified				
	orale	DL50 > 5000 mg/kg	Rat	Study report (1982)	OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 > 5000 mg/kg	Lapin	Study report (1982)	OECD Guideline 402
64741-88-4	Distillates (petroleum), solvent-refined heavy paraffinic				
	orale	DL50 > 5000 mg/kg	Rat	Study report (1982)	OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 > 5000 mg/kg	Lapin	Study report (1982)	OECD Guideline 402

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

non applicable

12. Données écologiques**Écotoxicité**

Aucune donnée disponible

Mélange non-testé.

Persistance et dégradation

N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE). Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

Mobilité dans le sol

En raison de sa faible solubilité dans l'eau, le produit sera séparé en majeure partie mécaniquement dans les installations d'épuration biologique.

Propriétés perturbant le système endocrinien

non applicable

Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

ADDITEX SW 46

Date de révision: 03.06.2021

Code du produit: 765030

Page 7 de 8

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

13. Données sur l'élimination**Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne doit pas être éliminé avec les déchets domestiques. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.

14. Informations relatives au transport**Canadien TMD****Appellation réglementaire:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport maritime (IMDG)**Numéro ONU:**

-

Désignation officielle de transport de l'ONU:

-

Classe(s) de danger relative au transport:

-

Groupe d'emballage:

-

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**Numéro ONU:**

-

Désignation officielle de transport de l'ONU:

-

Classe(s) de danger relative au transport:

-

Groupe d'emballage:

-

Risques pour l'EnvironnementDANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

Non

Information supplémentaire

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

15. Informations sur la réglementation**Réglementation canadienne****Inventaire LIS/LES**

La substance/préparation figure dans les inventaires nationaux suivants: DSL

16. Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 3,4,5,6,7,9,10,11,12,14,15,16.

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

ADDITEX SW 46

Date de révision: 03.06.2021

Code du produit: 765030

Page 8 de 8

Abréviations et acronymes

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route; ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; ATE - Estimations de la toxicité aiguë; CAO - Compagnie aérienne cargo; CAS - Service des résumés chimiques; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISO - Organisation internationale de normalisation; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NTP - Programme de toxicologie national; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Convention relative aux transports internationaux ferroviaires; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Information supplémentaire

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)